

Je soussigné ou soussignée, \_\_\_\_\_, exerçant ou ayant  
Nom du candidat ou de la candidate

une formation pour exercer la profession de \_\_\_\_\_, déclare  
Profession

- avoir pris connaissance des conditions d'admission à l'ordre professionnel régissant l'exercice de ma profession au Québec qui sont présentées dans la fiche d'information *Exercer la profession* qui concerne la profession précitée et qui est accessible à partir de l'adresse Internet suivante :

[www.immigration-quebec.gouv.qc.ca/fr/emploi/professions-metiers/ordre-professionnel/exclusif-reserve.html](http://www.immigration-quebec.gouv.qc.ca/fr/emploi/professions-metiers/ordre-professionnel/exclusif-reserve.html)

- être informé ou informée que je pourrais éprouver des difficultés à satisfaire aux exigences d'obtention du permis d'exercice de ma profession au Québec ou que je pourrais ne pas les satisfaire.

Je comprends :

- que l'obtention d'un certificat de sélection du Québec (CSQ) ne garantit aucunement que j'obtiendrai l'autorisation d'exercer ma profession au Québec;
- que le diplôme obtenu dans mon pays ou dans un autre pays ou que le permis d'exercice de mon pays, d'un autre pays ou encore d'une autre province ou d'un territoire du Canada ne me donne pas automatiquement le droit d'exercer ma profession au Québec;
- que, pour exercer ma profession au Québec et pour porter le titre professionnel, je dois obtenir un permis d'exercice auprès de l'ordre professionnel qui régit l'exercice de ma profession au Québec;
- que, pour obtenir ce permis, je devrai me soumettre aux exigences établies par cet organisme et le gouvernement du Québec et qu'il est possible que je ne réussisse pas à y répondre ou que je n'y réponde que partiellement;
- que je pourrais éprouver de la difficulté à accéder à une formation d'appoint en vue de répondre aux normes établies par cet ordre professionnel et le gouvernement du Québec afin d'obtenir, éventuellement, le droit d'exercer ma profession au Québec;
- que, pour exercer ma profession au Québec, je dois posséder une connaissance appropriée de la langue française, conformément à l'article 35 de la Charte de la langue française;
- que je dois communiquer le plus rapidement possible avec l'ordre professionnel régissant l'exercice de ma profession au Québec si je souhaite y exercer cette profession.

Signé à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_  
Ville Date

\_\_\_\_\_  
Signature du requérant ou de la requérante

**Veillez signer et retourner la déclaration originale avec votre dossier et garder une copie**